

À votre santé!

Marie-Josée Lemaire-Caplette

Volume 55, numéro 3 (193), décembre 2018, mars 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89484ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lemaire-Caplette, M.-J. (2018). À votre santé! *Magazine Gaspésie*, 55(3), 3-4.



Marcelle Coté et Paul-Émilien Grenier se servent un verre de bière.
Musée de la Gaspésie. Fonds Famille Grenier. P273

À VOTRE SANTÉ!

Peu importe l'époque, l'alcool est présent dans nos sociétés. En Gaspésie, on en retrouve des traces il y a fort longtemps, sur les navires de pêche normands ou basques qui prévoient des quantités surprenantes d'alcool pour les marins à bord. On pense aussi à la monnaie d'échange que constituait l'alcool pour les Européens avec les Micmacs. Dès 1857, l'alcool est le produit le plus demandé sur le marché noir. Il circule des côtes gaspésiennes au Nouveau-Brunswick illégalement, sans passer par les douanes.

Quelques années plus tard, le curé de Port-Daniel évoque le trafic des spiritueux en mentionnant la quantité importée « extraordinaire, à peine croyable pour une population aussi peu nombreuse »!

La période qui suscite le plus de curiosité est bien sûr celle de la contrebande, dont l'apogée se situe dans les années 1920 et 1930. Il y avait de l'action en Gaspésie! Une part de pirate, une de héros et sans doute une de bandit, c'est ainsi que je décrirais les contrebandiers de la péninsule. Fort habiles sur la mer et rusés sur terre, ils allaient jusqu'à

cachier les bouteilles dans une école ou se déguiser en curé pour éviter de se faire prendre. Et il faut bien le dire, presque tout le monde était un peu complice, soit en détournant le regard, soit en donnant une fausse piste aux policiers, soit en achetant une petite bouteille d'alcool... À cet effet, en consultant les archives, on constate un nombre fort élevé d'arrestations en lien avec l'achat ou la vente d'alcool de contrebande. La peine pour l'achat d'une bouteille de Moonshine, alcool populaire distillé à 94 % illégalement, était d'environ 1 à 3 mois d'emprisonnement

faute de payer l'amende qui oscillait entre 30 et 100 \$.

La péninsule est aussi en lien direct avec les territoires à proximité. On pense à Saint-Pierre-et-Miquelon, véritable entrepôt d'alcool pendant la prohibition américaine. Les îles françaises deviennent ainsi un vrai carrefour. Lors de leurs allées et venues, les bateaux gaspésiens longent la voie du nord de l'île d'Anticosti pour s'abriter du vent, mais également des patrouilleurs. Ces embarcations sont parfois surnommées « marathons » alors que les Madelinots nomment les bateaux servant à la contrebande des « fraudeurs ».



Individus à bord d'un bateau en direction de la plage de Penouille pour un pique-nique, 1937.

Photo : J. Napoléon Gérard jr.
Musée de la Gaspésie. Fonds J. Napoléon Gérard jr.
P15/A/2c/2/4

Plus récemment, la Gaspésie fait parler d'elle grâce à ses brasseurs de bière et à ses distillateurs, véritables artisans réinventés. Si ce succès empli de fierté, il met aussi en lumière l'importance de cette industrie pour l'Est-du-Québec.

UN UNIVERS MASCULIN

Lorsqu'on se penche sur les histoires enivrantes, on est véritablement plongé dans un monde d'hommes. Ce n'est pas tant que les femmes ne

prennent pas un verre de temps à autre, mais plutôt que, par convention sociale, elles le font dans l'intimité de leur foyer. Bien entendu, les femmes n'ont pas le droit d'entrer dans les tavernes. Mais saviez-vous que c'est Maurice Duplessis en 1937 qui leur en interdit l'accès? Avant cela, il n'y a pas de restriction. Il faudra attendre 1982 pour que les femmes obtiennent de nouveau le droit de les fréquenter. Toutefois, les tavernes ouvertes avant 1979 peuvent encore leur fermer leur porte et ce, jusqu'en 1986. De nombreux propriétaires seront lents à appliquer cette loi...

BOIRE ET DÉBOIRES

Les pistes à explorer sont nombreuses autour de la thématique de l'alcool : tavernes, débits de boissons clandestins, contrebande, mouvement promulguant la tempérance ou même l'abstinence, Commission et Police des liqueurs, remède médicinal, fabrication artisanale, etc. Le sujet est riche et les angles multiples ; c'est pourquoi nous avons choisi d'y consacrer un numéro. Dès l'appel de textes, nous avons compris que nous rencontrerions des défis que nous n'avions pas envisagés au départ. Nous mettions véritablement les pieds dans « l'histoire cachée ».

D'abord, certains aspects du sujet sont encore peu documentés et le *Magazine* se doit de lier ces histoires à des particularités gaspésiennes. On retrouve bien quelques lignes dans les monographies, quelques traces par-ci par-là... mais c'est bien peu. Les témoignages sont ainsi devenus nos principales sources d'information. J'ai entendu plusieurs anecdotes fort intéressantes et même amusantes... qu'on m'a demandées de taire. Autre défi : trouver des histoires que nous pouvons publier. Il n'est pas nécessaire de remonter très loin dans le temps

pour que ce qui est rattaché à l'alcool soit tabou ou dissimulé, pour ne pas dire illicite! On pense bien sûr à la contrebande, mais aussi à la vente d'alcool sans permis, à sa fabrication domestique, ou même au petit remontant donné par le médecin à ses patients. Les « méfaits » ne sont pas tous très graves, mais de là à publier ces histoires dans une revue, il y a un pas que la majorité n'a pas souhaité franchir. Même si cela remonte à plusieurs générations, on préfère taire les noms. Ce phénomène n'est pas propre à la Gaspésie, mais au sujet. Et je ne parle pas ici de la trop rare iconographie pour illustrer le propos!

Cela dit, vous aurez accès dans ce numéro à certaines informations rarement dévoilées ou publiées. Comme c'est parfois le cas quand il est question d'histoire orale, on note quelques différences ou variations dans les récits, ce qui les rend encore plus intrigants!

J'en profite pour vous inviter à me soumettre des textes ou des idées pour les chroniques *Nos Gaspésiennes*, *Nos personnages* et *Nos événements*. Vous trouverez tous les détails sur notre site Web. Que ce soit pour les chroniques ou les articles qui constituent le dossier thématique, nous sommes toujours à la recherche de collaborateurs. Vous avez une histoire à raconter, mais vous n'êtes pas à l'aise de l'écrire? C'est avec plaisir que je vous accompagnerai dans votre rédaction ou que j'écrirai un compte-rendu de votre récit. J'attends vos propositions : 418 368-1534 poste 106 ou communication@museedelagaspesie.ca.

À votre santé!

Note

- 1 Lettre de Ths. E. Beaulieu à Mgr Baillargeon, 20 décembre 1861. Musée de la Gaspésie. Fonds Histoire de la Gaspésie

Marie-Josée Lemaire-Caplette

Rédactrice en chef du *Magazine Gaspésie* et responsable des communications, Musée de la Gaspésie